



numéro 27 – octobre 2004

## Au sommaire ce mois-ci ...

### 1. AGENDA

Grands Lacs : Formation de journalistes de la région des Grands Lacs en Suisse

Burkina Faso : 36<sup>èmes</sup> assises de la presse francophone : *La protection des journalistes : un enjeu démocratique*

Sénégal: Formation aux techniques journalistiques

Burkina Faso : Assemblée Générale de l'URCAF du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2004 à Ouagadougou

### 2. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE

Cameroun : *Le Messenger* devient quotidien

Gabon : Le bimensuel *L'Ombre* enrichit le paysage médiatique

### 3. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE

Afrique : Le prix suisse des radios du sud 2004 revient à la Radiodiffusion nationale du Burkina Faso

Burundi : Le prix RFI/Jean Hélène remporté par une journaliste burundaise

RDC : La *Radio Télé Boma* (RTB) demande sa réhabilitation à l'ARCO

RDC : Les nouveaux magazines de *Radio Maendeleo* / Centre Lokolé

RDC : De nouveaux émetteurs pour la RTNC dans l'Est du pays

Rwanda : Inauguration officielle de *Radio Flash FM*

Tchad : Une nouvelle radio associative à N'Djamena

### 4. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DES MEDIAS

Burundi : Responsabilité des médias avant les élections

RDC : L'assemblée plénière de la HAM désigne ses membres

RDC : L'Aneco présente une grille tarifaire harmonisée

## **5. STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DES MEDIAS**

**RDC : Les radios communautaires préparent la couverture médiatique des élections**

**RDC : JED forme 20 journalistes à l'information électorale**

**Rwanda : Séminaire sur le journalisme en temps de conflit**

**Rwanda : Journée de réflexion sur les difficultés du métier de journaliste**

**Rwanda : Séminaire sur l'éthique et le professionnalisme des médias**

**Burundi / Rwanda : Ateliers de sensibilisation des journalistes sur la Conférence internationale des Grands Lacs**

## I. AGENDA

### **Grands Lacs : Formation de journalistes de la région des Grands Lacs en Suisse**

Du 2 au 4 novembre prochain, une formation de quatre journalistes de la région des Grands Lacs, collaborateurs du réseau Syfia Grands Lacs (2 du Rwanda, 1 du Burundi, 1 du Sud-Kivu-RDC), aura lieu à Caux en Suisse.

Cette rencontre initiée par l'agence de presse InfoSud, en collaboration avec Syfia International propose une réflexion sur la pratique d'un journalisme de réconciliation et de paix dans l'ensemble de la région. Il s'agit de faire travailler des journalistes issus de pays voisins déchirés par la guerre et de les amener à travailler ensemble et partager leurs points de vue et expériences.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet d'appui aux médias écrits de la République démocratique du Congo et de la région des Grands Lacs, appuyé par la Coopération suisse (DDC).

MPL / IPP

### **Burkina Faso : 36<sup>èmes</sup> assises de la presse francophone : *La protection des journalistes : un enjeu démocratique***

L'Union internationale de la Presse Francophone (UIPF) tiendra du 16 au 21 novembre prochain, les 36<sup>èmes</sup> assises de la presse francophone, à la veille du Xème Sommet de la Francophonie à Ouagadougou.

Cette année, l'UIPF, en accord avec le secrétariat général de la Francophonie, a souhaité mettre *le besoin d'une véritable protection des journalistes* au centre de ses débats.

En organisant cette réflexion, l'UIPF veut attirer l'attention des chefs d'Etat francophones sur la nécessité de protéger leurs journalistes contre les tentations de censure ou de limitation de la liberté de la presse, mais aussi contre les risques physiques qui pèsent sur eux dans les situations de crise. Parmi les grandes problématiques proposées lors de ces états généraux, seront abordés les thèmes suivants : *le métier de journaliste, les journalistes face aux Etats, les journalistes face aux pressions économiques, l'action de la Francophonie pour renforcer le pluralisme médiatique.*

MPL / IPP

Pour plus d'information :

[http://www.presse-francophone.org/UIJPLF/uijplf\\_36Burkina.htm](http://www.presse-francophone.org/UIJPLF/uijplf_36Burkina.htm)

### **Sénégal: Formation aux techniques journalistiques**

Une nouvelle formation consacrée aux techniques journalistiques utilisées par l'agence Reuters pour traiter l'information est programmée du 13 au 17 décembre 2004 à Dakar (Sénégal). La collecte de l'information, sa mise en forme et sa diffusion, dans un environnement multimédia et au sein de la communauté économique et financière, constituent les principaux axes de travail.

Sont invités à soumettre leur candidature, les journalistes africains francophones n'ayant jamais bénéficié d'une formation de la Reuters. Les formulaires rappelant les études suivies par le (la) candidat(e) et son parcours professionnel doivent être accompagnés d'une note (300 mots) précisant ses responsabilités au sein du

média pour lequel il (elle) travaille, ses aspirations professionnelles et ce qu'il (elle) attend d'une telle formation. Une lettre de soutien de l'employeur et deux exemples récents de reportages effectués par le (la) candidate seront joints au dossier. Les formulaires sont disponibles sur le site de la Fondation Reuters.  
Fondation Reuters / IPP

Cliquez ici pour accéder à la page web :

<http://www.fondation.reuters.com/Journalism/index.htm>

### **Burkina Faso : Assemblée Générale de l'URCAF du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2004 à Ouagadougou**

L'Union des radios communautaires de l'aire francophone (Urcaf), réseau francophone de l'Association mondiale des radios communautaires (Amarc), fondée en 1999 à Moncton, tiendra sa deuxième assemblée générale à Ouagadougou, en marge du Sommet de la francophonie, du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2004. Le congrès qui aura pour thème « *les radios communautaires et associatives de l'aire francophone, instrument de la solidarité au service du développement durable* » débutera le 2 décembre 2004 au matin et s'achèvera le 3. Il permettra d'établir un plan d'action pour les années à venir et de renouveler les instances dirigeantes, président, bureau et conseil d'administration, de l'association. Des manifestations culturelles, festives et artistiques seront organisées le 1<sup>er</sup>, le 3 au soir et le 4 décembre.

L'Association des médias communautaires du Burkina (AMC) assure l'organisation de l'événement. Les candidatures pour participer au congrès doivent être envoyées aux fédérations nationales de chaque pays et à l'AMC.

URCAF / IPP

#### Contacts pour la participation au congrès

André Eugène Ilboudo, président de l'Amc et administrateur de l'Urcaf

[aeugene@fasonet.bf](mailto:aeugene@fasonet.bf) - tél : + 226 50 37 34 90 - Fax : + 226 50 37 34 91

Jacques Soncin, président de l'Urcaf

[soncinj@dial.oleane.com](mailto:soncinj@dial.oleane.com) - tél : + 33 4 95 06 40 28 - Fax : + 33 4 95 06 40 27

## **2. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE**

### **Cameroun : *Le Messenger* devient quotidien**

Depuis le 13 septembre, le trihebdomadaire *Le Messenger*, créé en 1979, est devenu quotidien. Ce changement s'est fait sans publicité. Les lecteurs ont juste constaté l'évolution de périodicité du journal par une annonce en Une. Même certains journalistes de la rédaction à Yaoundé, se sont dits surpris. « *Nous sommes vraiment étonnés car, nous n'avons pas été informés du passage de notre journal au quotidien. C'est pourquoi nous avons déposé un mémorandum auprès de la direction générale à Douala, pour clarifier les choses. Le passage au quotidien implique plus de travail donc, une augmentation de notre rémunération* », a indiqué un journaliste. M. Pius Njawé, le directeur de

publication du *Messenger* a de son côté justifié la discrétion de la rédaction. : « *Nous n'avons pas voulu faire une grosse publicité* », a-t-il déclaré.

Le passage de ce journal à un rythme quotidien a eu pour incidence une diminution du nombre de pages (16 à 12 pages), mais pour l'instant son prix reste inchangé (300 Fcfa soit 0,46 euros).

JW / IPP

### **Gabon : Le bimensuel *L'Ombre* enrichit le paysage médiatique**

Le deuxième numéro de *L'Ombre* tiré à 3000 exemplaires est paru pour la première fois dans les kiosques à journaux de Libreville, le 29 septembre. Edité par la Sogedic Sarl, imprimé par Macacos et distribué par la Sogapresse, ce bimensuel de 8 pages d'information et d'analyses est présenté en noir et blanc.

Pour justifier l'absence du premier numéro, le directeur de la publication et éditorialiste du journal M. Patrick Ndutum Ndong a indiqué que « *le n° 001 qui a été imprimé le 26 décembre 2003 n'a pu être commercialisé pour des raisons administratives* ».

Selon une source proche du ministère de la communication, cette publication serait frappé d'une interdiction de paraître, même si « *le journal de Patrick Ndutum Ndong a toute la documentation nécessaire* », il est reproché à son directeur d'être fonctionnaire de l'Etat gabonais, donc interdit d'entreprendre. Or, nombreux sont les responsables de journaux, également cadres de l'administration gabonaise qui utilisent des « *prêtes noms* » pour se mettre à l'abri de menaces gouvernementales.

AN / IPP

Contacts : [journallombre@yahoo.fr](mailto:journallombre@yahoo.fr)

## **3. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE**

### **Afrique : Le prix suisse des radios du sud 2004 revient à la Radiodiffusion nationale du Burkina Faso**

L'émission « *Les travailleuses du sexe : enquête sur la prostitution à Ouagadougou* », présentée par M. Ouezen Louis Oulon de la Radiodiffusion nationale du Burkina Faso, a reçu le prix suisse des radios du sud 2004 le 24 septembre dernier.

Ce reportage sur la réalité de la vie des prostituées de Ouagadougou, s'est distingué par la maîtrise des procédés radiophoniques de M. Ouezen Louis Oulon : entretiens nombreux, enregistrements de terrain, montage serré, rythme soutenu, et construction claire. De plus, le jury, présidé par Mme Rokia Bâ Touré, a apprécié le traitement du sujet de manière réaliste et sans tabou.

Cette année, c'est plus d'une cinquantaine de radios du sud qui se sont portées candidates. Ce prix, depuis sa création en 1990, se veut une manière concrète d'ouvrir micros et antennes à des journalistes du sud, et d'encourager la production d'émissions de qualité sur les réalités de leurs pays.

MPL / IPP

### **Burundi : Le prix RFI/Jean Hélène remporté par une journaliste burundaise**

Le prix RFI/Jean Hélène a été attribué pour l'année 2004 à Mme. Odette Kwizera, journaliste de la radio privée burundaise *Isanganiro*, pour son reportage réalisé dans le Nord de l'Ouganda auprès des enfants du village de Guru qui, afin de fuir la guerre, les enlèvements et l'enrôlement de force au sein de l'Armée du Seigneur, quittent leurs maisons chaque soir. Odette Kwizera, journaliste depuis deux ans, a dédié ce prix à Jean Hélène, le correspondant de RFI à Abidjan assassiné le 23 octobre 2003, ainsi qu'à tous les autres journalistes morts dans l'exercice de leur métier.

DaN / IPP

### **RDC : La Radio Télé Boma (RTB) demande sa réhabilitation à l'Arco**

Accusée d'être une radio commerciale, après la réception de deux antennes paraboliques et deux émetteurs UHF et VHF de la part d'une usine de brasserie, la RTB qui s'était vue exclue de l'Association des Radios Associatives et Communautaires du Congo (Arco), demande aujourd'hui sa réhabilitation.

Cette décision avait été prononcée début février 2004 à Mbanza Ngungu par M. Freddy Mulongo, président national de l'Arco. Indigné par cette décision jugée injuste, M. François-Pascal Mbumba, Directeur de la RTB a écrit le 20 août dernier au Président du Conseil d'Administration de l'Arco. Dans sa lettre de demande de réhabilitation, M. Mbumba dénonce l'injustice dont, selon lui, sa chaîne est victime. Il démontre par ailleurs que la plupart des radios communautaires voisines de la RTB ont déjà reçu des cadeaux de la part de certaines personnalités physiques ou morales de la province.

MA / IPP

### **RDC : Les nouveaux magazines de Radio Maendeleo / Centre Lokolé**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2004, *Radio Maendeleo* de Bukavu diffuse trois magazines réalisés et montés par le Centre Lokole / Search for common ground en vue d'accompagner la pacification et la démocratisation de la RDC. Ces trois magazines sont respectivement *Arbre à palabre* dans lequel les acteurs politiques et animateurs de la société civile débattent de sujets d'actualité, *Bâtisseurs de la paix* qui offre un espace aux témoignages sur les initiatives de la promotion de la paix, et *En parler c'est agir* qui présente des situations particulières de la vie et tente d'y apporter des solutions. Le Centre Lokole de l'ONG américaine Search for common ground encourage la recherche de terrains d'entente dans la société. Ces magazines proposés en partenariat avec *Radio Maendeleo* depuis Bukavu sont diffusés sur la majeure partie de la province congolaise du Sud-Kivu et couvrent quelques pays voisins dont le Burundi et le Rwanda.

DM / IPP

### **RDC : De nouveaux émetteurs pour la RTNC dans l'Est du pays**

Les stations provinciales de la Radiodiffusion et de Télévision Nationale Congolaise RTNC/Goma, Butembo et Bukavu ont réceptionné de nouveaux émetteurs.

Pour la RTNC/Goma il s'agit d'un émetteur radio de 1,3 kw, d'un émetteur TV de 1 kw et d'un émetteur de secours de 205 w alors qu'elle disposait déjà depuis peu d'un émetteur radio de 10 kw. Quant à la RTNC/Butembo, opérationnelle

depuis octobre 2003 grâce à un émetteur de 25 w appartenant à la Fédération des Entreprises de la RDC (FEC/Butembo), elle vient également de réceptionner un nouvel émetteur FM plus puissant. Le 24 septembre dernier, à son tour, la RTNC/Bukavu a réceptionné trois émetteurs dont un de 10 kw pour la radio sur FM, un autre de même puissance pour la télévision et un plus petit de 250 w en dépannage.

C'est dans le cadre de son plan de réunification communicationnelle et de renforcement des capacités opérationnelles de son organe de presse que le gouvernement de la RDC vient d'équiper ces trois stations. Ces émetteurs, venus de Kinshasa, sont convoyés par le chef de la cellule des émetteurs à la direction générale de la RTNC à Kinshasa qui examine l'état des sites pour l'installation de matériels.

Ce plan gouvernemental concerne 20 stations dont Goma et Butembo dans le Nord-Kivu, Bukavu et Uvira dans le Sud-Kivu, ainsi que Kindu et Kasongo dans le Maniema.

DM / IPP

### **Rwanda : Inauguration officielle de *Radio Flash FM***

La chaîne privée commerciale, *Radio Flash FM* sur 89.2 FM, a été inaugurée officiellement le 9 septembre après une période d'essais de plus d'un mois.

La nouvelle radio, qui se veut « la voix de la paix », diffuse sur l'ensemble du territoire rwandais grâce aux émetteurs loués à *Radio Rwanda*, la chaîne publique. Mais *Radio Flash FM* est également captée dans l'est de la RDC, sur l'île d'Ijwi dans le lac Kivu et dans la ville de Goma, capitale du Nord-Kivu, et également au Burundi, dans les provinces de Ngozi et Kayanza.

La grille de la nouvelle radio, dominée par des programmes musicaux, comprend également des bulletins quotidiens d'informations sur le Rwanda, la région et le monde, mais aussi des programmes sur la santé, le sport, le développement rural, la culture.

65% de ses émissions sont en kinyarwanda, la langue nationale, 25% en français et en anglais et le reste dans les autres langues parlées dans la sous-région: swahili, lingala et kirundi, a indiqué le directeur de *Radio Flash FM*, M. Vianney Kabera lors de l'inauguration.

*Radio Flash FM* est la quatrième radio privée autorisée à émettre après la radio commerciale *Radio 10* en février, la radio communautaire *Izuba* en juin et la radio confessionnelle catholique *Radio Maria* en août.

JR / IPP

### **Tchad : Une nouvelle radio associative à N'Djamena**

Le 15 octobre 2004 est la date retenue pour le lancement des émissions de *Radio Harmonie*, une nouvelle radio associative, créée par l'Association Harmonie. La fréquence 106.3 Mhz a été attribuée à *Harmonie* le 8 juin 2004 par le Haut Conseil de la Communication (HCC), organe régulateur de la liberté de presse au Tchad.

*Radio Harmonie* se veut une station culturelle, scientifique et thématique. Elle souhaite partager ses émissions avec d'autres radios communautaires et associatives qui émettent au Tchad, de même qu'elle accepte de reprendre les leurs.

Selon son directeur, M. Miandadjim Eloi, *Radio Harmonie* doit surtout être un outil pédagogique. C'est dans ce sens qu'elle est sur le point de signer un accord

de partenariat avec le département de la communication de l'Université du Tchad pour permettre aux étudiants de cette filière de produire et de diffuser leurs émissions sur ses antennes. Tout comme le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Tchad aura une tranche d'antenne pour apprendre aux auditeurs les subtilités de la langue française. *Radio Harmonie* accepte aussi de faire la promotion des artistes tchadiens et de leurs produits. Sur le plan financier, *Radio Harmonie* est appuyée par le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France qui apporte un soutien à hauteur de 6 400 000 Francs cfa (9756,74 euros) pour l'aménagement de ses locaux.  
LG / IPP

## 4. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DES MEDIAS

### **Burundi : Responsabilité des médias avant les élections**

Le Conseil national de la communication (CNC) a réuni le 30 septembre 2004 les représentants des médias publics et privés pour discuter de l'attitude à adopter pendant la période préélectorale. M. Jean-Pierre Manda, président du CNC, a rappelé aux journalistes et aux responsables des médias, le rôle que les professionnels doivent jouer pour éviter les pièges des groupes de pression ou des partis politiques. En effet, la période préélectorale est caractérisée par des discours souvent partisans. Ainsi, M. Manda, a demandé aux journalistes d'éviter de catégoriser les partis politiques. Les responsables des médias ont à leur tour demandé au CNC d'écouter les journalistes dont la plupart déplorent l'attitude et le langage de certains politiciens. Le journaliste, a-t-on souligné, est souvent confronté à des situations perplexes devant les discours de certains hommes politiques.

DaN / IPP

### **RDC : L'assemblée plénière de la HAM désigne ses membres**

Le bureau de la Haute autorité des médias (HAM) a désigné lundi 20 septembre et ce conformément à l'article 23 de la loi portant organisation, attributions et fonctionnement de cette institution, les treize autres membres de son assemblée plénière. Les personnes désignées sont issues des associations professionnelles et non professionnelles des médias. Conformément à la loi qui exige qu'un quota significatif soit réservé aux femmes au sein des cinq institutions d'appui à la démocratie, huit postes sur les treize disponibles ont été attribués à des femmes. Ont donc été désignés sur proposition de leurs associations respectives : Mlle Marie-Claire Badidila (Union nationale de la presse du Congo), Mlle Melly Biangani (Comité professionnel des agences-conseil en publicité), professeur Jean Chrétien Ekambo (Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication), Mme Claudine Mbombo (Syndicat national des professionnels de presse), M. Ngwanzo La Mangale (Association nationale des entreprises audiovisuelles privées), Mme Anne-Marie Tshala (Association nationale des éditeurs des journaux du Congo), M. Bakunde Ilo Pablo (Union des musiciens du Congo), Mme Annie Boma Kamuanya (Association nationale des parents d'élèves du Congo), Mme Odette Majumi (Association des moralistes du Congo), Maître

Matadiwamba (Ordre des avocats), Mme Musafiri Masika (Association nationale des psychologues), professeur Gaston Mwene Batende (Association nationale des sociologues), Mme Kalanga (Magistrature).

L'assemblée plénière de la HAM compte vingt et un membres dont les huit membres du bureau désignés par les composantes et entités ayant pris part au dialogue intercongolais et les treize délégués des associations professionnelles et non professionnelles des médias.

Pour rappel, le bureau de la HAM est composé de M. Modeste Mutinga (président), M. Kambale Bahekwa (1er vice-président), M. Sakombi Inongo (2ème vice-président), M. Primo Mukandilwa (3ème vice-président), M. Imana Ingulu (rapporteur général), M. Joseph Bahunga (1er rapporteur adjoint), Mme Josée Misenga (2ème rapporteur adjoint), M. Pascal Hinipa Budu (3ème rapporteur adjoint).

FB / IPP

### **RDC : L'Aneco présente une grille tarifaire harmonisée**

L'Association nationale des éditeurs de journaux de la RDC (Aneco) a présenté, le 24 septembre dernier à la salle Brel du Centre Wallonie Bruxelles de Kinshasa, sa grille tarifaire harmonisée. Cette dernière tient notamment compte, à en croire M. André Ipakala, président de l'Aneco, des réalités économiques actuelles du pays, du tirage des journaux, des circuits de distribution. La commission chargée d'élaborer cette grille tarifaire a bénéficié de la collaboration des experts de l'APEFE/AIF et du Gret. Les journaux congolais et d'autres organes de presse l'ont approuvée au cours d'une assemblée générale tenue le 23 septembre.

Ainsi, une page intérieure en noir et blanc sera désormais facturée 700 USD (560 euros) pour les journaux de plus de 1.000 exemplaires et 600 USD (480 euros) pour ceux de moins de 1.000 exemplaires. La demi-page intérieure en noir et blanc coûtera 400 USD (320 euros) pour la première catégorie et 350 USD (280 euros) pour la deuxième catégorie. Les annonceurs devront déboursier 15% de plus par rapport aux tarifs appliqués aux autres pages intérieures s'ils exigent que leurs publicités soient placées en pages 2 ou 3. Le même tarif sera appliqué pour les pages centrales tandis qu'une majoration de 100% sera appliquée pour les insertions en page « une ».

Pour le président de l'Aneco, la « grille tarifaire harmonisée » devrait permettre aux journaux d'avoir les moyens qu'il faut pour mieux rémunérer les journalistes. Il a émis le vœu de voir les annonceurs tant privés que publics respecter cette grille tarifaire au lieu d'imposer leurs propres tarifs à des journaux obligés, faute de mieux, de brader leurs espaces.

FB / IPP

## **5. STRUCTURATION ET PROFESSIONALISATION DES MEDIAS**

### **RDC : Les radios communautaires préparent la couverture médiatique des élections**

L'Association des radios associatives et communautaires du Congo (Arco) a organisé du 20 au 25 septembre 2004, au Centre d'accueil protestant de Nguba à Bukavu, un séminaire-atelier sur la gestion médiatique des crises vers les

élections au Sud-Kivu dans l'Est de la RDC. Appuyées par USAID/OTI dans son programme SECA (Synergie d'éducation communautaire et d'appui à la transition) réalisé par Chemonix International, ces assises ont connu la participation d'une trentaine de journalistes et communicateurs locaux. Ces derniers ont échangé longuement sur la responsabilité sociale des médias en général et de celle-ci dans le processus électoral en particulier jusqu'à confectionner un plan d'actions conséquent. Les travaux ont débutés par les exposés de trois facilitateurs dont MM. Pierre Célestin Mumbu de l'Institut supérieur de développement rural de Bukavu, Léon Baroani de Centre Lokole / Search for common ground de Bukavu, et Roger Bouka de l'Observatoire congolais des droits de l'homme de Brazzaville.

DM / IPP

### **RDC : JED forme 20 journalistes à l'information électorale**

Vingt journalistes de la presse écrite de Kinshasa ont bénéficié, du 6 au 11 septembre dernier au Cepetede à Kinshasa, d'une formation sur la collecte, le traitement et la diffusion de l'information électorale, organisé par l'ONG de défense et de promotion de la liberté de presse Journaliste en danger (JED) avec l'appui du Netherlands Institute for Southern Africa (NIZA).

Les participants ont été formés sur le comportement à adopter et la nature de l'information à diffuser en période électorale par trois spécialistes.

M. Pierre N'Sana, assistant à l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (IFASIC), a rappelé aux séminaristes les techniques de collecte, de traitement et de diffusion de l'information. M. Sabin Banza, vice-président de la Ligue des Electeurs, a expliqué aux participants le rôle considérable qu'ils ont à jouer dans l'éducation de la population durant la période électorale. Les journalistes doivent diffuser un maximum d'informations sur les élections pour amener les citoyens à connaître l'organisation de la campagne, l'inscription des électeurs, la désignation des candidats, le financement des partis politiques ou encore la sécurité électorale. Enfin, M. Emmanuel Kabongo, ancien journaliste aujourd'hui expert à l'Unité de Production des Emissions d'Education Civique (UPEC) a mené une réflexion sur les questions d'éthique et de déontologie. Il a recommandé aux journalistes d'adopter une attitude de neutralité et d'impartialité vis-à-vis des acteurs en compétition et d'éviter d'exprimer ses propres opinions.

FB / IPP

### **Rwanda : Séminaire sur le journalisme en temps de conflit**

L'organisation de la Croix Rouge du Rwanda a animé le 21 et 22 septembre, à l'intention des journalistes rwandais tant du public que du privé, un atelier sur le travail de journaliste en situation de conflit.

Les 25 participants ont débattu du rôle de la presse dans ces situations de guerre ou conflits après avoir suivi un exposé sur les conventions internationales auxquelles doivent se soumettre les belligérants, notamment l'obligation de protéger les populations civiles vulnérables et les personnes non combattantes ou désarmées.

Dans leurs recommandations finales, les journalistes ont convenu que le journaliste doit, en situation de guerre, rapporter les faits sans chercher à remonter aux causes des conflits au risque de prendre fait et cause pour une des

parties. De même qu'il doit s'abstenir de tout propos ou commentaire susceptible d'aggraver le conflit.

JR / IPP

### **Rwanda : Journée de réflexion sur les difficultés du métier de journaliste**

Les membres du Haut Conseil de la Presse (HCP), des journalistes, des juristes de l'université nationale du Rwanda (UNR) et des étudiants de l'école de journalisme de cette université ont débattu le 27 septembre, au club universitaire de l'UNR, des difficultés que rencontrent les journalistes dans l'exercice de leur métier au Rwanda.

Les participants ont souligné principalement la faiblesse des moyens de l'ensemble des journaux privés, l'amateurisme de la plupart des journalistes, les coûts excessifs d'impression dans les imprimeries locales qui obligent les éditeurs privés à imprimer leurs journaux en Ouganda. La difficulté la plus importante demeurant l'accès aux sources, documentaires ou autres, en rapport avec les institutions publiques. Les participants ont invité les pouvoirs publics à soutenir concrètement la presse privée et les opérateurs économiques à y investir.

La journée de réflexion était organisée par le ministère rwandais de l'information et l'école de journalisme de l'UNR, en partenariat avec l'agence Internews.

JR / IPP

### **Rwanda : Séminaire sur l'éthique et le professionnalisme des médias**

Le ministère de l'information, en partenariat avec l'agence Internews, a organisé le 29 et 30 septembre, à l'intention des journalistes de la presse publique et privée, un séminaire sur l'éthique et le professionnalisme, lien entre la loi et l'éthique de la presse.

Les 55 journalistes, qui ont pris part aux deux journées d'atelier, ont d'abord suivi une série d'exposés faits par des journalistes, des enseignants de l'université nationale du Rwanda, sous la supervision de Peter Sematimba, consultant d'Internews venu de l'Ouganda.

Les exposés portaient entre autres sur la situation actuelle des médias rwandais, les avantages et inconvénients du code d'éthique du journalisme, la question de la crédibilité du journaliste, le traitement de l'information touchant la vie privée des hommes publics ainsi que sur le rôle des organisations des journalistes dans la promotion du professionnalisme.

JR / IPP

### **Burundi / Rwanda : Sensibilisation des journalistes à la Conférence internationale des Grands Lacs**

Au Burundi et au Rwanda ont respectivement eu lieu, le 14 septembre et le 5 octobre, deux ateliers de sensibilisation des journalistes à la Conférence internationale des Grands Lacs qui se tiendra les 18 et 19 novembre prochains à Dar-es-Salaam en Tanzanie. Les participants à ces ateliers, soutenus et organisés par l'Institut Panos Paris, ont débattu des enjeux de cette conférence : la paix et la sécurité, la démocratie et la bonne gouvernance, le développement économique, la coopération et l'intégration régionale ainsi que les affaires sociales et humanitaires.

Au Burundi, l'atelier, organisé en partenariat avec la Maison de la presse du Burundi et l'Association burundaise des journalistes (ABJ), a réuni une cinquantaine de professionnels des médias publics et privés. Le représentant de

l'Institut Panos Paris, M.Cyprien Ndikumana a rappelé l'importance capitale de l'information des journalistes à la conférence, afin qu'ils puissent à leur tour sensibiliser la population. M. Julien Nimubona, professeur à l'Université du Burundi, a précisé, quant à lui, que l'échec de la conférence risquerait de provoquer l'échec du processus au Burundi et dans la sous région en général.

Le 5 octobre, c'est au Rwanda qu'a eu lieu la journée d'atelier de sensibilisation des professionnels des médias aux enjeux de la conférence des Grands Lacs, organisé par l'IPP en partenariat avec l'association rwandaise des journalistes.

La trentaine de journalistes de la presse tant privée que publique a suivi une série d'exposés sur les thèmes qui seront abordés lors de cette conférence.

Dans leurs résolutions finales, les participants se sont engagés à sensibiliser le public rwandais aux enjeux de cette conférence. Ils ont en outre lancé un appel pour un financement qui permettra à des journalistes de la presse privée d'aller sur place couvrir l'événement.

DaN / JR / IPP

Dans le cadre de son programme **DRIM ☆ AFRIQUE CENTRALE** « Droits et renforcements institutionnels des médias », l'Institut Panos Paris (IPP) a lancé en juillet 2002, **AfriCentr@leMedias**, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale.

Ce bulletin mensuel, réalisé par des journalistes de neuf pays de la région (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République Centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Rwanda et Tchad) a pour objectif d'apporter une information régulière sur l'actualité de la presse écrite et audiovisuelle, sur les cadres juridiques et économiques des médias, sur la structuration et la professionnalisation des médias. Il est destiné en premier lieu aux professionnels du secteur, aux acteurs de la société civile et aux partenaires institutionnels.

#### **Direction**

Pascal Berqué, Directeur du programme **DRIM ☆** « Droits et renforcements institutionnels des médias », Institut Panos Paris, [pascal.berque@panosparis.org](mailto:pascal.berque@panosparis.org)

#### **Coordination**

Domitille Duplat, Coordinatrice du programme **DRIM ☆ Afrique centrale**, Institut Panos Paris, [domitilled@panosparis.org](mailto:domitilled@panosparis.org)

#### **Secrétaire de rédaction**

Marie-Pierre Liénard, Chargée de projet, **DRIM ☆ Afrique centrale**, Institut Panos Paris, [mariepierre@panosparis.org](mailto:mariepierre@panosparis.org)

#### **Correspondants**

Burundi : Jean Nzeyimana, Damien Ntiranyuhura

Cameroun : Joel Wadem

Centrafrique : Fernande Françoise Sackanot

Congo : Solange Kibelolo

Gabon : Achille Ngoma

Guinée Equatoriale : Rodrigue Angue Nguema

République démocratique du Congo : Frank Baku (Kinshasa), Rose Lukano (Lubumbashi), Déo Namujimbo (Goma), Flory Ngongo (Kisangani), Dieudonné Malékéra (Bukavu), Michel Aveledi (Bas Congo).

Rwanda : Jean Ruremesha

Tchad : Laoro Gondjé

#### **Diffusion**

Séverine Le Ridant, Chargée de Communication on et off line, Institut Panos Paris, [communication@panosparis.org](mailto:communication@panosparis.org)

#### **Contact**

Institut Panos Paris, 10, rue du Mail - 75 002 Paris (France)

Tel. (331) 40 41 05 50 – Fax (331) 40 41 03 30

[domitilled@panosparis.org](mailto:domitilled@panosparis.org)

**Cette lettre d'information est publiée avec le soutien de**



& de

